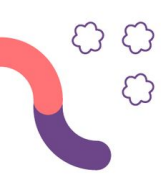




Culture de l'Education - Numérique Avril 2026

Investir et pratiquer : s'engager dans l'EMI

FORMATRICE : HÉLÈNE BEZARD



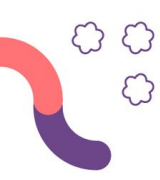
Accès à cette présentation

Disponible aussi dans le CM2 sur Moodle



<https://view.genially.com/69df248b162167476313a626>





Présence sur Moodle



Accéder au cours

Ce cours est accessible sur Moodle sous l'arborescence suivante :

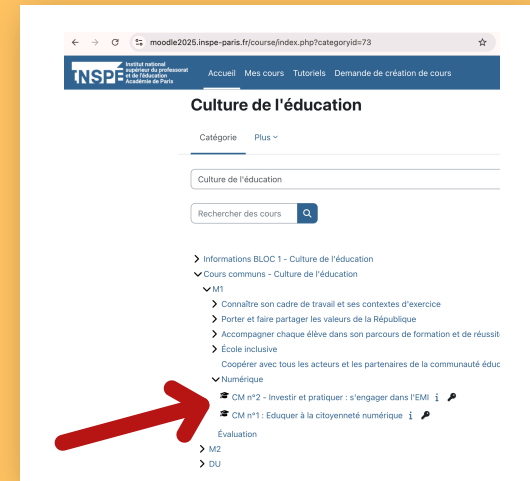
Culture de l'éducation

/ Cours communs culture de l'éducation

/ M1

/ Numérique

/ CM2 : Investir et pratiquer : s'engager dans l'EMI



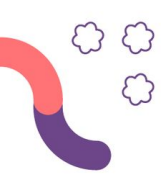
Inscription au cours

Vous êtes normalement inscrit(e)s à ce cours. Il est néanmoins accessible en en auto-inscription. Mot de passe : **EMI**



[Retour au Sommaire](#)





Documents disponibles



Vous retrouverez sur Moodle la présente publication ainsi que celles des collègues ayant animé le même cours.

Les documents explicitant les différents points sont aussi à consulter dans le cours



[Retour au Sommaire](#)



Identité numérique

OSINT et Méta-données
Identité numérique

L'EMI, une nécessité

Souveraineté et Ingérences
Modèle économique des plateformes
Accès à l'information

Cadre légal et institutionnel

CRCN
Vademecum EMC / EMI
Charte Educ. citoyenneté
numérique
Droit d'auteur
Exception pédagogique

EMI outil d'éducation à la citoyenneté numérique

Citoyenneté numérique et EMI
L'EMI dans les programmes
Médias scolaires
Droit d'expression
Concepts clefs en EMI

Pratiquer l'EMI

Education AUX médias
Méthodes pédagogiques
Pratiques des élèves



Revenez ici avec la touche :
Présente sur toutes les pages

[Retour au
Sommaire](#)



Rappel du premier cours



[Retour au Sommaire](#)





Rappel cours n°1

Exposition des mineurs : Etude de l'ARCOM



83 % la part de 11-17 ans sont exposés régulièrement à au moins un risque (hyperconnexion, contenus choquants, cyberharcèlement, sollicitations d'adultes mal intentionnés, arnaques, défis dangereux).

Banalisation progressive de certains risques par les adolescents (hyperconnexion, contenus violents) et un attachement fort aux plateformes malgré la conscience des dangers.

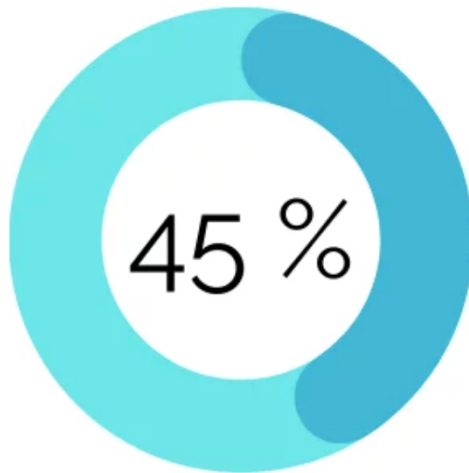
Source : Rapport du Crédoc 2026

[Retour au Sommaire](#)





Un usage précoce des réseaux sociaux



des 11-12 ans sont inscrits sur TikTok, réseau social pourtant interdit aux moins de 13 ans.

Source : « La tactique TikTok : opacité, addictions et ombres chinoises », Commission d'enquête Sénat, 2024





Rappel du cours n°1

Le numérique et les jeunes



En pleine quête identitaire, les adolescents utilisent les réseaux sociaux pour affirmer leur personnalité, se construire et entretenir des liens sociaux. Ces outils répondent à des besoins fondamentaux : reconnaissance, appartenance et validation sociale.



[Retour au Sommaire](#)

Rappel du cours n°1



Conséquences du modèle économique

Pour les ados : Mobilité et disponibilité ; curiosité et désir d'autonomisation vis à vis des adultes

Pour l'entreprise : fidélisation ; effet d'entraînement sur les générations plus âgées ; effet persuasif sur utilisation et achat de ces produits sur les parents.

3 principes du fonctionnement des plateformes :

injonction permanente à la publication (dévoilement de soi) pour favorisation de l'interaction

web affectif : calcul des émotions (politiques émotionnelles)
surveillance panoptique par récupération des données et métadonnées

Mais ces plateformes offrent des espaces (publics et privés) pour s'exprimer, communiquer, échanger... ce que ne permettaient pas les autres médias.



[Retour au Sommaire](#)



Rappel cours n°1

Conséquences sur l'accès à l'information



Captation des données : profilage des individus



Données
personnelles et
traces

Bulles de filtre
Viralité des fake news
Astroturfing



[Retour au
Sommaire](#)

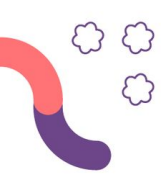
Conclusion du cours n°1

Le numérique change profondément la société. L'évolution des outils et des pratiques rend indispensable l'acquisition par les élèves d'une littératie numérique. Il s'agit d'une éducation à la culture et à la citoyenneté numérique.

Au-delà de l'usage réfléchi et exemplaire des outils par les enseignants, il est nécessaire de former nos élèves. Cette formation à la culture numérique est étroitement liée à l'exercice de l'esprit critique et à l'acquisition de compétences informationnelles.

Ces compétences informationnelles peuvent se travailler et s'acquérir par le biais de l'EMI, l'Education aux Médias et à l'Information.

[Retour au Sommaire](#)



Identité Numérique



[Retour au
Sommaire](#)





Economie de l'attention ou capitalisme de surveillance

Plus la plateforme détient de données précises sur vous, plus son service publicitaire est efficace et donc cher.



Tout est fait pour vous inciter à communiquer de l'information.
(Commentaires, "j'aime", partage de localisation, ou d'informations, etc)



La plupart des applications et des services en ligne récupèrent des informations (Au-delà du strict nécessaire)



Identité numérique

Multiplication des données et méta-données

We use trackers necessary to operate the Dailymotion Player.

[Learn more](#)



Le Monde

[Retour au
Sommaire](#)

Identité numérique

Qui je suis en ligne



[Retour au Sommaire](#)



Identité numérique

Définition



Ensemble des traces qu'une personne ou une entité laisse de manière numérique, notamment :

- l'identité civile (noms, prénom, date de naissance...) de la personne, renseignée lors de démarches administratives en ligne, par exemple ;
- les identifiants, avatars, pseudonymes pour accéder à un compte ou à un service en ligne ;
- les traces laissées en naviguant sur internet ("cookies") ;
- les commentaires, photos, vidéos publiés sur les réseaux et médias sociaux ;
- l'adresse IP (numéro d'identification de l'ordinateur) ;
- la géolocalisation (GPS).



[Retour au Sommaire](#)



Traces volontaires

Données
publiées par
l'internaute

Traces involontaires

Données
collectées à
l'insu de
l'internaute

Traces héritées

Données
publiées mais
pas par
l'internaute lui-
même



[Retour au
Sommaire](#)

Identité numérique

Loi informatique et liberté (loi 78-17 du 6 janvier 1978)

« L'informatique doit être au service de chaque citoyen. Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques »

Donnée à caractère personnel = toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.



[Retour au Sommaire](#)

Entré en application le 25 mai 2018, il vient renforcer et compléter la loi française « Informatique et Libertés » de 1978, actualisée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Trois objectifs principaux guident le RGPD :

Renforcer les droits des personnes,
Responsabiliser les acteurs traitant des données,
Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée
entre les autorités de protection des données.



Protéger les élèves

- 1** - Lire les informations disponibles sur les sites concernant les mentions légales, la politique de confidentialité, la gestion des cookies, etc) afin d'identifier si des données personnelles sont collectées et à quelles fins. Une vigilance particulière devra être portée quant à l'éventuelle utilisation à des fins commerciales
- 2** - Privilégier l'utilisation de ressources, logiciels développés par le ministère.
- 3** - Utiliser les applications ou services en ligne hébergés de préférence dans l'Union européenne.
- 4** - Vérifier que les responsables légaux et les élèves sont clairement informés d'une part de l'utilisation de leurs données personnelles et d'autre part des droits qu'ils peuvent exercer (droit d'accès, de rectification, etc.)

Source : Académie de Paris <https://www.ac-paris.fr/dix-principes-pour-protéger-les-données-personnelles-des-élèves-122524>



Identité numérique

Protéger les élèves



5 - Informer le chef d'établissement, l'IEN de l'utilisation en classe ou au sein du service d'une ressource, d'un service en ligne pédagogique ou de tout autre traitement d'ordre administratif collectant des données à caractère personnel.

6 - Limiter l'utilisation des données à caractère personnel au strict minimum, c'est à dire aux seules données nécessaires au bon déroulement de la situation d'apprentissage. il convient également de veiller à leur archivage ou suppression en fin de traitement.

7 - Créer des pseudonymes dans les activités menées via les services en ligne, si l'identité de l'élève n'est pas nécessaire.

Source : Académie de Paris <https://www.ac-paris.fr/dix-principes-pour-protéger-les-donnees-personnelles-des-eleves-122524>



[Retour au Sommaire](#)



- 8** - Respecter le droit à l'image, à la voix des élèves. (formulaires d'autorisation d'exploitation de l'image, la voix disponibles en ligne sur eduscol, sites académiques pour chaque projet mené)
- 9** - Sécuriser les données collectées en mettant en place des mesures simples (mots de passe robuste, mise en place d'un antivirus, gestion des droits d'accès aux services ou espaces de travail, etc.)
- 10** - Former les élèves aux enjeux de la protection des données personnelles

Source : Académie de Paris <https://www.ac-paris.fr/dix-principes-pour-protéger-les-données-personnelles-des-élèves-122524>



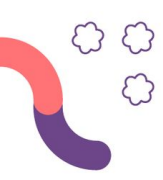


La CNIL accompagne les 10-15 ans avec FantomApp, une application pour aider les adolescents à se protéger sur les réseaux sociaux. Pensée par et pour les jeunes, FantomApp répond directement aux besoins exprimés par les jeunes en matière de protection de leurs données personnelles.



[Retour au Sommaire](#)





Nécessité de l'EMI



[Retour au Sommaire](#)





Rappel cours n°1



Accès à l'information : la désinformation

Dessous des cartes (Vidéo Arte)



For your information, and with a commitment to protecting your personal data, we would like to inform you that on the ARTE Campus website, ARTE Education (the site's publisher) and third parties use cookies and other tracking tools. These cookies are strictly necessary for the website's operation (for example, authentication cookies, AT INTERNET audience measurement cookies) and, consequently, in line with the guidelines of the CNIL, your consent is not required for their use. [For more information, please consult the cookie policy related to this site.](#)



[Retour au Sommaire](#)

Accès à l'information

Désinformation

Partage d'informations fausses avec l'intention délibérée de tromper ou de nuire.

Mésinformation

Partage d'informations fausses, mais sans intention malveillante.

Malinformation

Utilisation d'informations vraies ou partiellement vraies mais souvent hors contexte, en vue de causer du tort.

Etudier le fonctionnement des médias (éditorialisation, modèles économiques, captation de l'attention, déontologie...)

Etudier la circulation de l'information dans l'environnement numérique (biais cognitifs, désinformation, interactions et injonctions...)

Eduquer à l'information

Lutter contre la désinformation



Comprendre ce qu'est une fausse nouvelle et ses différentes formes.

Comprendre les impacts de la désinformation.

Acquérir des méthodes de vérification de l'information



Kiosko.NET

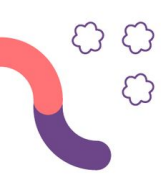


AFP Factuel

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Paris

[Retour au
Sommaire](#)





Cadre légal et institutionnel



[Retour au Sommaire](#)



Quel cadre pour le numérique?

International, Européen, Français

UNESCO

Cadre pour les élèves et les enseignants, cadre des compétences par rapport à l'IA

DigCom Européen

Cadre européen qui définit les compétences à acquérir par les élèves, et que doivent maîtriser les enseignants

CRCN Français

Cadre de Référence des Compétences Numériques (Présenté via Moodle)

[Retour au Sommaire](#)

Intelligence artificielle : le cadre juridique européen de l'IA (AI Act)

Cadre d'usage de l'IA en éducation par le Ministère de l'Education Nationale



Présentation du CRCN

[Vidéo sur Moodle](#)

Présentation du CRCN Edu

[Vidéo sur Moodle](#)



[Retour au Sommaire](#)

Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques



●●● Faire du numérique un espace d'émancipation et d'inclusion

- 1** L'acquisition d'une **culture numérique** permet à chaque élève d'exercer sa citoyenneté dans une société inclusive.
- 2** La prise de conscience de l'empreinte des équipements et des usages du numérique sur l'**environnement** contribue au développement de connaissances, de pratiques écocitoyennes et d'usages responsables et sobres.
- 3** Le numérique participe à l'augmentation du **pouvoir d'agir** et de la **confiance en soi** des élèves en permettant l'engagement, la créativité et la réflexion critique.
- 4** La **culture des communs numériques** favorise la cocréation et le partage des ressources pérennes et accessibles que la communauté scolaire peut librement utiliser et modifier.
- 5** La compréhension des enjeux du numérique, y compris économiques, ainsi que de l'intelligence artificielle contribue au développement de la **pensée critique** de chaque élève et lui donne des clés pour préparer son **avenir**.

[Retour au Sommaire](#)

●●● Faire du numérique un espace de droit

- 6** Le **droit** s'applique dans le monde numérique. Les droits de chaque élève doivent y être respectés, protégés et mis en œuvre.
- 7** Chacune et chacun a **droit au respect de sa vie privée** et à la **protection de ses données personnelles**. Les élèves doivent être informés et sensibilisés à leurs droits et devoirs de manière adaptée à leur âge.
- 8** L'accès, la diffusion ou la création d'œuvres nécessitent de respecter les **droits de la propriété intellectuelle**.
- 9** Les **libertés d'opinion et d'expression** de tous les élèves sont garanties dans le cadre fixé par la loi et les règles élémentaires de communication.
- 10** Toute forme d'expression discriminatoire constitutive de harcèlement ou incitant à la haine est un délit. Les élèves sont formés aux moyens de s'y opposer. Chacune et chacun contribue à son signalement, pour le **respect d'autrui**.



••• Faire du numérique un espace de vigilance

11 La communauté éducative garantit **l'égalité d'accès au numérique et à ses usages** à tous les élèves. Elle veille aussi à l'égalité entre les filles et les garçons dans l'accès aux formations et en particulier celles qui mènent aux métiers du numérique.

12 L'usage du numérique, notamment par l'utilisation des écrans, doit être **raisonné, adapté à l'âge** des élèves et respectueux de leurs **rythmes de vie** et de leur **santé**. Il doit faire l'objet d'un accompagnement global, en liaison avec les familles, et respecter le droit à la **déconnexion de chacune et chacun**.

13 La lutte contre les manipulations de l'information s'exerce en formant les élèves à la pratique de la **vérification de l'information et à son analyse critique**, notamment dans le repérage des fausses informations, de leur diffusion et de leur impact sur la vie personnelle et la société.

14 La compréhension et l'application des principes fondamentaux de la **sécurité numérique collective et individuelle**, notamment celle des systèmes d'information, sont l'affaire de toutes et tous. Chaque élève y est sensibilisé tout au long de sa scolarité afin de préserver **son identité et sa réputation numériques**.

<https://eduscol.education.fr/3730/charte-pour-l-education-la-culture-et-la-citoyennete-numeriques>



Retour au
Sommaire



Domaine 2 : Sélectionner créer, gérer des rss numériques

Le droit d'auteur est un droit qui s'applique à toutes les œuvres de l'esprit quel que soit le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination .

L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial.

La création doit être originale et tangible.

Par défaut, l'auteur est **propriétaire** de son œuvre.
Il a un **droit moral** sur celle-ci. Ce droit est perpétuel et inaliénable.

Son accord est nécessaire pour toute utilisation publique de son travail (**représentation** ou **reproduction**), contre rémunération. C'est le **droit patrimonial** qui est temporaire et cessible.

70 ans après la mort de l'auteur, son œuvre entre dans le **domaine public** : il devient alors possible de l'exploiter sans s'acquitter des droits patrimoniaux.

Les droits moraux (paternité) continuent à s'appliquer.

Droit d'auteur

Résumé



Citation obligatoire de l'auteur en cas d'utilisation de l'œuvre

Obligation d'avoir l'accord de l'auteur pour utiliser l'œuvre

[Retour au Sommaire](#)



Caricature : déformation d'une œuvre en grossissant excessivement certains de ses aspects.

Pastiche : imitation de l'œuvre originale par la reprise de caractéristiques qui lui sont propres

Parodie : transformation burlesque d'une œuvre (registre ludique ou humoristique)



Droits voisins

Les « droits voisins du droit d'auteur » sont accordés à des personnes physiques ou morales qui ont participé à la création d'une œuvre, mais n'en sont pas les auteurs premiers.

chanteurs, musiciens, traducteurs, groupes de presse...

Celles et ceux qui bénéficient d'un « droit voisin » peuvent toucher des droits patrimoniaux lorsque l'œuvre est utilisée (70 ans après sa publication) et ont un droit moral sur le respect de leur interprétation de l'œuvre.






La notion de domaine public

- En France, il faut attendre 70 ans après la mort de son auteur pour qu'une oeuvre puisse entrer dans le **domaine public**.
- Il faut toujours attribuer à une œuvre la paternité de son auteur.
- On peut alors l'utiliser pour créer ce que l'on veut !



F. Colin





The image displays the Creative Commons logo at the top center, with the text "creative commons" in a white, lowercase, sans-serif font. Below the logo are four circular icons: a circle with "CC", a circle with a person icon, a circle with a dollar sign and a diagonal slash, and a circle with an equals sign. Below the dollar sign icon is the text "NC" and below the equals sign icon is the text "ND".

FRANCE
RELANCE



CC creative commons

CC

BY

NC

ND

L'exception pédagogique



Domaine 2 : sélectionner, créer et gérer des ressources

Cadre l'utilisation et reproduction des œuvres en milieu scolaire :
Sous forme d'extraits, « partie ou fragment d'une œuvre d'ampleur raisonnable et non substituable à la création dans son ensemble »
Pour un public scolaire

Conditions générales d'utilisation :

Acquisition licite

Mention des sources

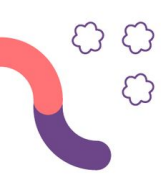
Usage non commercial

Utilisation d'extraits d'œuvre

Diffusion limitée aux personnes directement concernées



[Retour au Sommaire](#)



L'EMI, outil d'une éducation à la citoyenneté numérique



[Retour au
Sommaire](#)



L'EMI à travers le prisme des programmes

EMI à travers le prisme des programmes

Restitution médiatique d'un point du programme

Découverte ou approfondissement d'un point du programme

Utilisation de ses connaissances pour comprendre l'actualité

L'EMI dans les programmes

Compétences transversales (recherche d'information, esprit critique...)

Point du programme

Cycle 1

L'entrée est celle des apprentissages en lecture-écriture et typologie du document.

Progression en EMI

Cycle 2 et 3

CE1 : Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle

CE2 : Initiation des élèves à la construction de l'information pour leur faire comprendre qu'elle relève de l'intérêt général

CM1 : Civisme numérique - Recherches en ligne, production et diffusion d'information
Cyberviolences et harcèlement en ligne - Sobriété numérique

CM2 : Liberté d'expression en ligne, liberté de l'information (Convention internationale des droits de l'enfant, CIDE)

Sixième : Vie privée et vie publique en ligne, droit à l'intimité et droit à l'image, explication de la majorité numérique à 15 ans. Réflexion sur les données personnelles, les traces numériques



[Retour au Sommaire](#)

Cycle 4

Cinquième :

Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif

Quatrième :

Liberté d'expression en ligne et hors ligne, ses atouts, ses abus et ses limites

Liberté de la presse

Guerre informationnelle et cyberdéfense

Troisième :

Le rôle des médias, des sondages, le couple information / désinformation, l'intelligence artificielle, les débats en ligne

Progression en EMI

Lycée

Seconde : Liberté de la presse et de l'information, travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (règlement européen sur les services numériques, Pharos)
L'intelligence artificielle et l'information

Première : Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)

Terminale : La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique
Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle)
Travail sur les sondages et leurs usages
Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux



[Retour au Sommaire](#)



Le vademecum EMC

sur Eduscol -2024



Le nouveau programme est publié au BO du 13 juin 2024. Il entre en application progressivement aux cycles 2, 3 et 4 :

Rentrée scolaire 2024-2025 : mise en œuvre en CP, CM1, 5e ;

Rentrée scolaire 2025-2026 : mise en œuvre en CE1, CM2, 4e ;

Rentrée scolaire 2026-2027 : mise en œuvre en CE2, 6e, 3e.



[Retour au Sommaire](#)

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3



EMI dans
les cycles

Le vademecum EMI

sur Eduscol -2022


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 7 |
| PARTIE 1 | |
| Notions et enjeux de l'EMI | 8 |
| Institutionnalisation de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans le système éducatif français : aperçu historique..... | 9 |
| L'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique, un puissant levier des compétences du 21 ^e siècle..... | 12 |
| Économie des médias à l'ère numérique..... | 17 |
| La liberté d'expression | 19 |
| S'informer sur les réseaux sociaux..... | 22 |
| L'EMI au service des pratiques des enfants et des adolescents..... | 24 |
| Références | 26 |
| PARTIE 2 | |
| L'EMI au cœur du projet éducatif et des enseignements | 27 |
| Mobiliser les acteurs de la communauté éducative..... | 28 |
| Mettre en œuvre l'éducation aux médias et à l'information | 31 |
| Ancrer l'EMI dans toutes les disciplines | 33 |
| PARTIE 3 | |
| Des exemples de séquences pédagogiques et d'actions éducatives en faveur de l'EMI | 40 |
| THÉMATIQUE 1 - La production d'information | 41 |
| THÉMATIQUE 2 - Recherche, traitement et évaluation de l'information | 45 |
| THÉMATIQUE 3 - Désinformation | 49 |
| THÉMATIQUE 4 - Hiérarchisation et éditorialisation..... | 52 |
| THÉMATIQUE 5 - Liberté d'expression : enjeux et limites | 56 |
| THÉMATIQUE 6 - Économie et mutations des médias | 59 |
| THÉMATIQUE 7 - Représentations et stéréotypes de genre dans les médias | 63 |
| THÉMATIQUE 8 - Données | 67 |
| THÉMATIQUE 9 - Sciences, technologies et médias | 71 |
| PARTIE 4 | |
| Ressources et liens utiles | 75 |
| ANNEXES | 80 |
| ANNEXE 1 - La Semaine de la presse et des médias dans l'école®..... | 81 |
| ANNEXE 2 - Les médias scolaires | 84 |
| ANNEXE 3 - Textes, images et sons pour la classe : cadre juridique | 89 |

VADEMECUM Éducation aux médias et à l'information | 3

[Retour au Sommaire](#)

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Paris

Education à la citoyenneté numérique

1.11 AGIR POUR L'ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS

Sensibiliser à l'égalité entre les filles et les garçons dans l'accès au numérique et à ses usages

Et si les mathématiciennes avaient eu un profil Instagram ? (Édubase)
Travailler sur les stéréotypes de genre dans les médias (Édubase)



1.10 LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Former aux moyens de s'opposer aux expressions discriminatoires

Discriminations, modération et identité numérique (Édubase)
La diferencia nos enriquece ! (Édubase)



3 S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN ETAT SOLIDAIRE

Favoriser le numérique engageant, qui augmente le pouvoir d'agir en faveur d'une société solidaire

Organiser un marathon pour enseigner la cartographie participative et solidaire (Édubase)
Engagement associatif et valeurs solidaires (Édubase)
Lecture interactive du livre libre Ada & Zangemann



2 NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIE

Prendre conscience de l'empreinte de équipements et des usages du numérique sur l'environnement

Réaliser des affiches pour sensibiliser à l'écocitoyenneté (Édubase)
Eduquer à la sobriété numérique (Canopé)



2.12 PRÉVENIR LE CYBERHARCÈLEMENT

Favoriser l'usage d'un numérique responsable dans le respect d'autrui

Identité numérique, vie privée, cyberharcèlement (Édubase)
Prudence sur Internet (CNIL)
Sensibiliser les adolescents au harcèlement (Primàbord)



8 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Permettre aux élèves de découvrir la richesse des outils pour créer

Comment utiliser des œuvres dans un cadre pédagogique ? (Éduscol)
Diffuser des œuvres en classe en toute légalité (Canopé)
Comprendre les Creative Commons pour une utilisation pédagogique (Canopé)



13 LA DÉSINFORMATION

Repérer les fausses informations pour s'en prémunir en ligne

Déconstruire la désinformation et les théories conspirationnistes (Éduscol)
Prise de notes graphiques et mise en récit sur les ressources de la désinformation (Édubase)

9 LA PRESSE LYCÉENNE

S'engager en faveur d'une presse active pour son établissement

Exposition « Deux siècles de presse lycéenne » (CLEMI)
Je deviens journaliste (Édubase)



3.10 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Lutter contre les manipulations de l'information

Support pour lutter contre toutes formes de discriminations (Canopé)
Réalisation d'une vidéo pour lutter contre les inégalités filles-garçons (Édubase)



4 COMMUNS NUMÉRIQUES

Respecter l'accès, la diffusion et la création d'œuvres

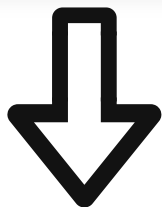
Comprendre l'IA en concevant un chatbot avec ChatMD (Ac-Aix-Marseille)
Créer des parcours de formation pour le smartphone avec ePoc (Ac-Grenoble)



La citoyenneté numérique

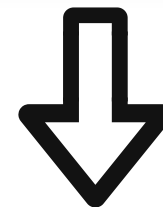
Permettre aux élèves de

Comprendre



S'informer

S'engager



Publier

En respectant les droits et devoirs de chacun

[Retour au Sommaire](#)

C'est

Décrypter....en partant d'un exemple explicite (pas de piège)
(Comprendre la notion d'information)

Expliquer l'actualité mais aussi fonctionnement et économie des médias Analyser une image ou un mécanisme médiatique (Comprendre la notion de média d'actualité)

Publier « publiquement » : Wikipédia, blog, webradio (Expression et responsabilité)

Collaborer dans et hors la classe (Se transformer en journaliste)

Discuter pour déconstruire les idées reçues et surtout reconstruire
(Evaluer)

Donner les cadres : vie privée, liberté d'expression....

Faire publier pour motiver

Domaine 4 : Diversité et autonomie des apprenants - inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants

Vérifier que les documents reproduits sont libres de droits (ou dans le domaine public)

Les textes rédigés (ou prononcés) sont retravaillés

Les élèves sont d'accord pour que leur travail soit rendu public

Réinvestir les licences creative commons

[Retour au Sommaire](#)

« Dans les collèges et les lycées, les élèves disposent, dans le respect du pluralisme et du principe de neutralité, de la liberté d'information et de la liberté d'expression. L'exercice de ces libertés ne peut porter atteinte aux activités d'enseignement. »

En général, responsable de publication = chef d'établissement (ou délégation)

« Dépôt pédagogique » auprès du CLEMI.

Loi solidarité et égalité(2017) : tout jeune de plus de 16 ans peut être directeur d'un journal ou périodique réalisé bénévolement, même hors cadre scolaire

=> Au lycée, les élèves - même mineurs - peuvent exercer le rôle de responsable de publication, si diffusion interne.



Déclaration des droits de l'homme (1789):

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse : fixe l'essentiel des délits de presse, « par la voie de la presse », mais aussi « par tout autre moyen de publication ». Quel qu'en soit le support, ces écrits seront considérés comme ayant fait l'objet d'une publicité s'ils ont été « vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des « lieux ou réunions publics », « soit par des placards ou affiches exposés au regard du public, soit par tout moyen de communication au public par voie électronique ».



- 1 - Ne pas porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui.
- 2 - Ne pas tenir certains propos interdits par la loi (incitation à la haine, discrimination)
- 3 - Ne pas tenir de propos diffamatoires
- 4 - Ne pas tenir de propos injurieux
- 5 - Limites spécifiques (secret professionnel ou « devoir de réserve »)

Toute personne s'exprimant publiquement est soumise à ces restrictions (calomnie, diffamation, incitation à la haine) et à la prise en compte du respect de la vie privée et de la dignité des personnes.

Un propos (écrit ou oral) est diffamatoire lorsque :

1. Celui qui écrit (ou parle) impute à une personne un fait déterminé,
2. Ces propos sont tenus envers une personne (physique ou morale) identifiée ou identifiable,
3. Ils portent atteinte à l'honneur ou à la considération de cette personne,
4. Celui qui tient ces propos leur donne une certaine publicité, avec une intention de nuire.

=> L'intention coupable est présumée et il appartient à l'auteur de la "diffamation" d'apporter la preuve de sa "bonne foi"

4 conditions : la sincérité, la légitimité, la proportionnalité, la prudence

=> Est punissable non seulement la « publication directe » de l'allégation, mais aussi la publication « par voie de reproduction » même sous forme dubitative, interrogative, conditionnelle

=> Il peut y avoir diffamation même si les faits rapportés sont vrais

Droit d'expression

Exercice

ATTEINTE A LA VIE PRIVEE

INCITATION A LA HAINE

DISCRIMINATION

DIFFAMATION

HARCELEMENT

INJURE



Tout le monde ▾

En 2e B, ils sont tous très bêtes

Tout le monde peut répondre



Tout le monde ▾

La cantine nous sert des produits avariés

Tout le monde peut répondre



Tout le monde ▾

Les filles ne savent pas jouer au foot : non aux équipes mixtes !

Tout le monde peut répondre



Tout le monde ▾

Si vous aussi vous trouvez que Jessica a mauvaise haleine, envoyez lui un snap avec une photo de poubelle

Tout le monde peut répondre



Tout le monde ▾

Il faudrait mettre tous les homos en prison

Tout le monde peut répondre



Tout le monde ▾


Jessica et Simon sortent ensemble

Tout le monde peut répondre

Droit d'expression

Exercice




 [Tout le monde](#) ▾

En 2e B, ils sont tous très bêtes

[Tout le monde peut répondre](#)

INJURE

 [Tout le monde](#) ▾

La cantine nous sert des produits variés

[Tout le monde peut répondre](#)

DIFFAMATION

 [Tout le monde](#) ▾

Les filles ne savent pas jouer au foot : non aux équipes mixtes !

[Tout le monde peut répondre](#)

DISCRIMINATION

 [Tout le monde](#) ▾

Si vous aussi vous trouvez que Jessica a mauvaise haleine, envoyez lui un snap avec une photo de poubelle

[Tout le monde peut répondre](#)


HARCELEMENT

 [Tout le monde](#) ▾

Il faudrait mettre tous les homos en prison

[Tout le monde peut répondre](#)

INCITATION A LA HAINE

 [Tout le monde](#) ▾

Jessica et Simon sortent ensemble

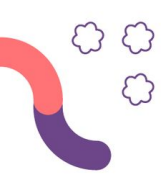
[Tout le monde peut répondre](#)

ATTEINTE A LA VIE PRIVEE



[Retour au Sommaire](#)

1. Tous les médias sont des constructions.
2. Les médias construisent des versions de la réalité.
3. Le public donne du sens aux contenus véhiculés par les médias.
4. Les médias ont des implications commerciales.
5. Le contenu des médias renferme des messages idéologiques et des valeurs.
6. Les messages et les contenus médiatiques renferment des engagements sociaux et politiques.
7. La forme et le contenu sont intimement liés dans les messages médiatiques.
8. Chaque média possède une forme esthétique unique.



Mettre en place l'EMI



[Retour au
Sommaire](#)





Eduquer aux médias



Décrypter...en partant d'un exemple explicite (pas de piège)
(Comprendre la notion d'information)

Expliquer l'actualité mais aussi fonctionnement et économie des médias

Analyser une image ou un mécanisme médiatique (Comprendre la notion de média d'actualité)

Publier « publiquement » : Wikipédia, blog, webradio
(Expression et responsabilité)

Collaborer dans et hors la classe (Se transformer en journaliste)

Discuter pour déconstruire les idées reçues et surtout reconstruire (Evaluer)

Donner les cadres : vie privée, liberté d'expression....

Des ressources en ligne

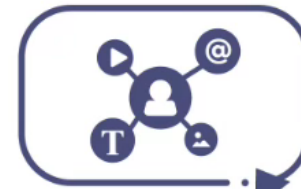


**Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information**

UN SERVICE DE RÉSEAU CANOPÉ



Le centre Canadien
de littératie aux
médias numériques



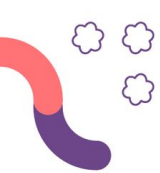
ÉduBase



[Retour au
Sommaire](#)

Démarche EAA en EMI

1. L'Exploration renvoie à l'identification, l'accès et la récupération habile de l'information et de contenus numériques et médiatiques.
2. L'Engagement consiste à analyser et à évaluer de manière critique les médias, l'information et les communications numériques.
3. L'Autonomisation renvoie à la création et à la production, au partage et à la communication, et à l'utilisation d'informations et de contenus médiatiques de manière éthique, sûre et responsable pour la prise de décisions et de mesures en vue du développement.



Démarche pour l'EMI



3 invariants des cultures juvéniles (Octobre, 2019)

Technophilie d'usage

Les jeunes ont toujours figuré parmi les moteurs de diffusion des technologies: appétence pour la nouveauté et stratégies éducatives des familles

Construction identitaire

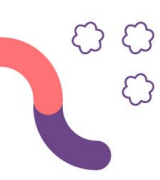
Présentation de soi ; besoin d'appartenance communautaire (codes, groupes, langages spécifiques).

Volonté de sociabilité

Expression et créativité : communiquer, rencontrer, collaborer, contribuer, partager... tout en restant dans la sphère domestique.



[Retour au Sommaire](#)



Démarche pour l'EMI

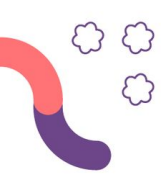


Ecueils à éviter :

- Discours alarmistes : usages prescrits, admis, interdits ou obligatoires
- Deux types de discours non efficace : prescrit, coercitif
- Production de ressources éducatives autour de l'éducation au numérique utilisées sans recul critique
- Pour une durabilité des usages numériques pédagogiques et appropriation des conduites sociales en dehors de l'école : passer par un discours intégratif



[Retour au Sommaire](#)

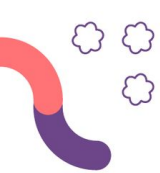


Démarche pour l'EMI

Partir des pratiques des élèves



[Retour au Sommaire](#)



Conclusion



EMI et engagement : faire acquérir une cyber citoyenneté, un esprit critique, une capacité d'expression citoyenne

EMI et information : numérique pour apprendre, collaborer, produire et diffuser (informer) et s'informer (pratique de la veille et des réseaux sociaux), maîtriser la recherche d'information pour agir

EMI et culture informatique : comprendre et maîtriser l'outil/le média

EMI et créativité : pour diversifier les approches.

EMI et discipline : faire un lien avec l'actualité, éclairer les contenus, diversifier les supports

Faire pour apprendre et non pas apprendre à faire



[Retour au Sommaire](#)